

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 578 | 3 septembre 2024



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Imagerie et psychiatrie : plusieurs projets vont voir le jour



L'ARS a notifié ses décisions pour plusieurs demandes d'autorisation d'activité. La radiologie interventionnelle pourra être déployée dans les trois hôpitaux publics ; ils

pourront également installer de nouveaux IRM et/ou scanner, tout comme Imagerie médicale amazonienne. En psychiatrie, le Chog est autorisé à pratiquer les soins sans consentement..

D'avantage de scanner et d'IRM pourront être déployés sur le territoire, ces prochaines années. La semaine dernière, l'ARS a notifié aux établissements ses autorisations d'activité en radiologie diagnostique, radiologie interventionnelle et psychiatrie.

Suite à la réforme du régime des autorisations, l'agence ne délivre plus ses autorisations pour un équipement matériel lourd (EML) mais pour un site. En matière de radiologie diagnostique, chacun d'entre eux peut alors déployer jusqu'à trois scanners ou IRM. Sont désormais autorisés les hôpitaux publics de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, ainsi que le site d'Imagerie Médicale de Baduel, à Cayenne. Le CHC, qui compte un IRM et un scanner envisage un second scanner et éventuellement une demande de dérogation pour un second IRM. Le CHK et le Chog pourraient ajouter un appareil à leur IRM et leur scanner. L'Imagerie médicale amazonienne pourrait installer un second IRM. Enfin, une autorisation d'imagerie diagnostique a été accordée à la SAS Canopée (Rainbow) pour sa future clinique de Saint-Laurent du Maroni. Ce projet ne verra pas le jour immédiatement donc. Comme pour toutes les autorisations accordées, les promoteurs ont trois ans désormais pour démarrer les travaux et quatre ans pour accueillir leur premier patient. Ces autorisations sont valables sept ans.

Toujours en matière de radiologie, les trois hôpitaux publics peuvent désormais pratiquer la radiologie interventionnelle, notamment les biopsies. Le développement de cette activité est identifié comme une opportunité dans le projet médico-soignant du futur CHU de Guyane. Le document suggère par exemple de réaliser au CHK et au Chog des « actes simples et quelques actes intermédiaires comme les drainages afin de limiter les transferts de patients vers Cayenne ». Les actes complexes continueraient d'être accomplis à Cayenne.

Enfin, plusieurs activités de psychiatrie ont été autorisées. La principale nouveauté concerne le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, désormais autorisé pour les soins sans consentement. Le CHOG conserve également les modalités adultes, enfants et adolescents, tout comme le Centre Hospitalier de Cayenne. Quand la SAS Canopée, la psychiatrie adulte et la psychiatrie enfants et adolescents lui sont autorisées pour sa clinique de Cayenne dont les travaux sont en cours d'achèvement.

EN BREF



◆ **La clinique Canopée inaugurée**



« La naissance d'un nouvel établissement de santé en Guyane est un événement rare et exceptionnel pour notre territoire et ses habitants. C'est aussi un signal très positif pour notre système de santé, fragile du fait des complexités de notre région. » C'est en ces termes que Romain Brochard, directeur général adjoint de l'ARS, a salué l'inauguration, vendredi, de la clinique Canopée (groupe Rainbow Santé) sur la ZAC Hibiscus, à Cayenne. L'établissement accueillera prochainement ses premiers patients, avec plusieurs mois de construction en raison de difficultés pendant le chantier.

La clinique a d'ores et déjà obtenue des autorisations de médecine, soins médicaux et de réadaptation (SMR) polyvalents et SMR comportements addictifs, pharmacie à usage intérieur et, depuis quelques jours, de psychiatrie adultes et psychiatrie enfants et adolescents. En outre, l'unité de dialyse médicalisée de Rainbow Santé a débuté son activité le 27 août. « Bientôt nous offrirons à la population guyanaise ce lieu de prise en charge d'une santé que nous voulons intégrative, préventive et participative, au-delà de curative », s'est réjoui le Dr France Gay, PDG de la SAS La Canopée.

La clinique pourra accueillir 110 patients par jour en hospitalisation, principalement dans son pôle pédiatrie (médecine, SMR en hospitalisation complète et hôpital de jour). Pour soutenir ce projet, l'Agence Régionale de Santé de Guyane a octroyé 1 million d'euros au titre du Fonds d'intervention régional dès le lancement du projet de construction. À cela s'ajoute une dotation de près de 800 000 euros au titre de l'appel à projet « Accidentés de la route », un enjeu majeur en Guyane. Ces aides ont permis à La Canopée de s'équiper en matériel adéquat ([lire la Lettre pro du 18 août 2023](#)).

En conclusion, le Dr France Gay assure que « tout sera mise en œuvre par nos équipes médicales motivées et déjà très investies, et paramédicaux soucieuses de la globalité du « prendre soin » pour que, s'appuyant sur un plateau technique matériel et humain, notre vision du soin prenne corps dans ces dimensions physiques, somatiques, psychiques mais également sociales et équitables (...) Notre démarche s'est appuyée sur l'expérience acquise en HAD en bientôt dix-huit ans de soins à domicile de la population guyanaise, au cours de nos rencontres des

personnes, de leurs familles. Aussi nous souhaitons offrir des parcours de soins adaptés aux besoins locaux, dans le plus grand respect des habitudes culturelles. »

♦ Appel à manifestation d'intérêt « 50 000 solutions »



L'ARS Guyane lance un appel à manifestation d'intérêts qui vise à la création de 50 000 solutions d'ici 2030 en faveur des personnes en situation de handicap – phase 1 du déploiement pluriannuel avec opérationnalité dès 2024. Le cahier des charges peut être consulté sur le [site internet de l'agence](#). Les candidats ont jusqu'au 16 octobre pour se faire connaître.

Le plan des 50 000 solutions doit apporter une réponse massive sur les territoires les plus en tension que sont les Outre-mer et l'Île-de-France, en accélérant leur offre dans une logique de rattrapage, tout en renforçant l'offre pour des publics sans solution satisfaisante à ce jour : enfants et adultes nécessitant un accompagnement renforcé (personnes polyhandicapées, avec trouble du spectre de l'autisme...), enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance et présentant un handicap (double vulnérabilité) et relevant de l'aide sociale à l'enfance, personnes handicapées vieillissantes, personnes avec un handicap psychique ou cognitif nécessitant notamment un accompagnement à domicile. Il répondra également à l'impératif d'accompagner la sortie des jeunes adultes résidant dans les établissements pour enfants (au titre de l'amendement Creton) pour accéder à leurs aspirations. En Guyane, le présent appel à manifestation d'intérêt concerne en priorité les projets qui pourront être mis en œuvre dès 2024.

♦ Appel à candidatures pour la création d'une plateforme emploi accompagné



L'Agence régionale de santé de Guyane lance un appel à candidatures pour la mise en œuvre du dispositif d'emploi accompagné destiné aux travailleurs en situation de handicap. Le dossier de candidatures peut être consulté sur le [site internet de l'ARS](#). Les candidats ont jusqu'au 16 octobre pour se faire connaître.

Fondé sur le principe d'inclusion et de l'initiative « emploi d'abord », ce dispositif offre aux personnes en situation de handicap les soutiens et accompagnements nécessaires pour accéder à un emploi classique rémunéré, que ce soit dans le secteur privé ou public, et pour s'y maintenir durablement. L'emploi accompagné mise directement sur l'intégration professionnelle pour former, maintenir et développer les compétences, tout en offrant un accompagnement adapté et de longue durée, en fonction des attentes et besoins spécifiques de chaque personne. Cet appel à candidatures prévoit que le porteur de projet gère sa propre file active au sein du dispositif d'emploi accompagné et assume pleinement son rôle de chef de file pour la mise en œuvre de la plateforme d'emploi accompagné.

♦ Village santé à Sinnamary le 28 septembre

Le contrat local de santé (CLS) de la communauté de communes des Savanes (CCDS) organise son premier village santé à Sinnamary, le 28 septembre. Il se déroulera de 9 heures à 12h30 face à l'église du bourg. Au programme :

- Conseils et prévention santé ;



- Dépistages gratuits (diabète, hypertension, VIH/sida, santé cardiaque, bien-veillir, etc.) ;
- Initiation à l'auto-surveillance pour la prévention du cancer ;
- Animations sportives ;
- Ateliers : sophrologie, self-défense...

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Infections sexuellement transmissibles : début du dépistage sans ordonnance pour les jeunes



Depuis dimanche, les moins de 26 ans peuvent se rendre directement au laboratoire, sans ordonnance, pour demander le dépistage de quatre infections sexuellement transmissibles : l'hépatite B, la syphilis, la gonorrhée et la chlamydie.

L'examen sera pris en charge intégralement, sans avance de frais.

Ce dépistage gratuit et sans ordonnance existait déjà pour le VIH, pour tous les assurés.

Offres d'emploi



- Le groupe Rainbow Santé recrute un cadre de puériculture (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'hôpital privé Saint-Gabriel recrute un infirmier (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Chog recrute un infirmier pour sa cellule pédagogique (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Mercredi 4 septembre

► **Afterwork** de la CPTS centre littoral, à partir de 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne, à destination des professionnels de santé adhérents ou salariés des structures adhérentes.
[Inscription obligatoire en ligne.](#)

Samedi 7 septembre

► **DPC « Dermatoscopie en médecine générale »** de 9 heures à 12 heures (référence : 11 87 24 25 057) et « Santé sexuelle: mise en œuvre d'une stratégie adaptée au territoire » de 15 heures à 18 heures (référence 11 87 24 25 058), à la Domus Medica, à Cayenne. Inscriptions avant le 2 septembre sur le [site de l'Agence nationale du DPC.](#)

Du 9 au 12 septembre

► **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie**, à Cayenne. [Lien d'inscription](#) (places limitées)

Vendredi 13 septembre

► **Portes ouvertes du CHK** à destination des professionnels de santé libéraux, pour découvrir les services et le matériel de l'établissement, à partir de 18 heures.

Samedi 21 septembre

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au CCAS de Rémire-Montjoly, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Mardi 24 septembre

► **Soirée de sensibilisation « Parlons IVG »** à destination des professionnels de santé, organisée par la CPTS centre littoral et le réseau Périnat et animée par le Dr Nadia Thomas, présidente du réseau Périnat, à 19h45 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 3 octobre

► **Conférence** grand public dans le cadre du congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes

Vendredi 4 et samedi 5 octobre

► **Congrès** de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes, organisé par Diabète Guyane obésité (DGO). S'inscrire [ICI](#)

Samedi 5 et dimanche 6 octobre

► **Relais pour la vie** organisé par la Ligue contre le cancer, de samedi 15 heures à dimanche 15 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 10 octobre

► **Journée d'études** « Handicap et vie intime, affective et sexuelle » organisée par le Creai à destination des professionnels du champ du handicap, des personnes concernées et de leurs familles, de 9 heures à 16h30 à Cayenne. Renseignements : contact@creai-guyane.org.

Samedi 12 octobre

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au guichet unique de Soula, à Macouria, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Lundi 14 octobre

► Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane » sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Du 15 au 18 octobre

► Les AgiT, Assises guyanaises d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne.

Lundi 28 octobre

► Webinaire sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire](#).

Du 13 au 15 novembre

► Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)